



Comptes bancaires du defunt

Par **Bel kacem fatima**, le **09/04/2017 à 22:35**

Bonsoir Maître, j ai perdu mon papa Allayrahmou il y'a un mois. Il nous a laisser une maison en Algérie ainsi que des comptes bancaires. Nous sommes 4 filles avec ma mère son épouse. Quelles sont les démarches a effectuer? Nous avons commencer a préparer la fredah ms quand est il des comptes bancaires? Devons nous déposer un acte de décès a la banque?quelles sont les démarches? Comment pouvons nous récupérer notre héritage ? Nous ne connaissons malheureusement rien de la législation algerienne Merci pour votre conseils. Cdt.

Par **Visiteur**, le **09/04/2017 à 22:55**

Bonsoir,
Malheureusement, nous ne traitons que du droit Français.
Où est mort votre père, svp ?